

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : VILLE DE BISCHWILLER

Correspondant : M. Eric Brucker, Commande publique, 1-9 Place de la Mairie - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03 88 53 98 55, courriel : marches.publics@bischwiller.com, adresse internet : <https://www.alsacemarchespublics.eu>

Objet du marché : EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION A 67240 BISCHWILLER

Type de marché de fournitures :

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- La présente consultation a pour objectif d'étendre le dispositif de vidéoprotection d'espaces publics urbains de la Ville de Bischwiller par l'ajout de 5 caméras 360°. Les prestations sont traitées en un seul lot.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le délai d'exécution est fixé à 3 mois à compter de la notification.

La date de démarrage prévisionnelle des prestations est fixée à la 1ère quinzaine de novembre 2020.

Prestations divisées en lots : non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le paiement s'effectue par virement administratif dans un délai de 30 jours.

Le présent marché est passé à prix fermes et non révisables.

L'avance obligatoire sera effectuée dans les conditions visées à l'article R. 2191-3 du Code de la Commande Publique.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 23 octobre 2020 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2020-EXTVIDEOPROTECTION

Renseignements complémentaires : Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'engager une négociation avec les 3 candidats les mieux classés après la première analyse des offres. La visite des lieux est obligatoire, et se fera sur rendez-vous uniquement. Il appartient au candidat de prendre contact avec M. Yannick ECKERT - Responsable informatique au 03.88.53.75.20 - E. Mail : yannick.eckert@bischwiller.com pour un rendez-vous soit le vendredi 9 octobre 2020 à 10 h 00, soit le lundi 19 octobre 2020 à 10 h 00.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05 octobre 2020

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : M. Yannick ECKERT, Ville de Bischwiller - Service Informatique, 1-9, place de la Mairie - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03.88.53.75.20, Fax : 03.88.63.52.12, courriel : yannick.eckert@bischwiller.com ou M. Rodrigue SOPHIE, Ville de Bischwiller - Police Municipale, 1-9, place de la Mairie - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03.88.53.71.52, courriel : rodrigue.sophie@bischwiller.com

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://www.alsacemarchespublics.eu>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : adresse internet : <https://www.alsacemarchespublics.eu>